

### Les éoliennes, mirages ou énergies citoyennes ?



La production des énergies renouvelables n'a cessé d'augmenter depuis le début des années 2010, au point d'atteindre aujourd'hui 20% de l'énergie totale consommée et 40% de la seule énergie électrique consommée sur le territoire de Sud Retz Atlantique (sans prendre en compte la production du parc photovoltaïque des "6 Pièces" récemment inauguré).

L'électricité d'origine éolienne a connu en 15 ans une croissance spectaculaire. Les premières machines apparaissent dans le marais breton vendéen, au sud immédiat du Pays de Retz, avec le parc éolien de Bouin (2003). On dénombre aujourd'hui quarante cinq machines dont l'éolienne géante du Carnet à Frossay qui, avec ses 176 mètres en bout de pale, est l'une des plus hautes éoliennes du monde et aussi l'une des plus puissantes. L'Haliade 150, c'est son nom, est en fait un prototype off-shore.

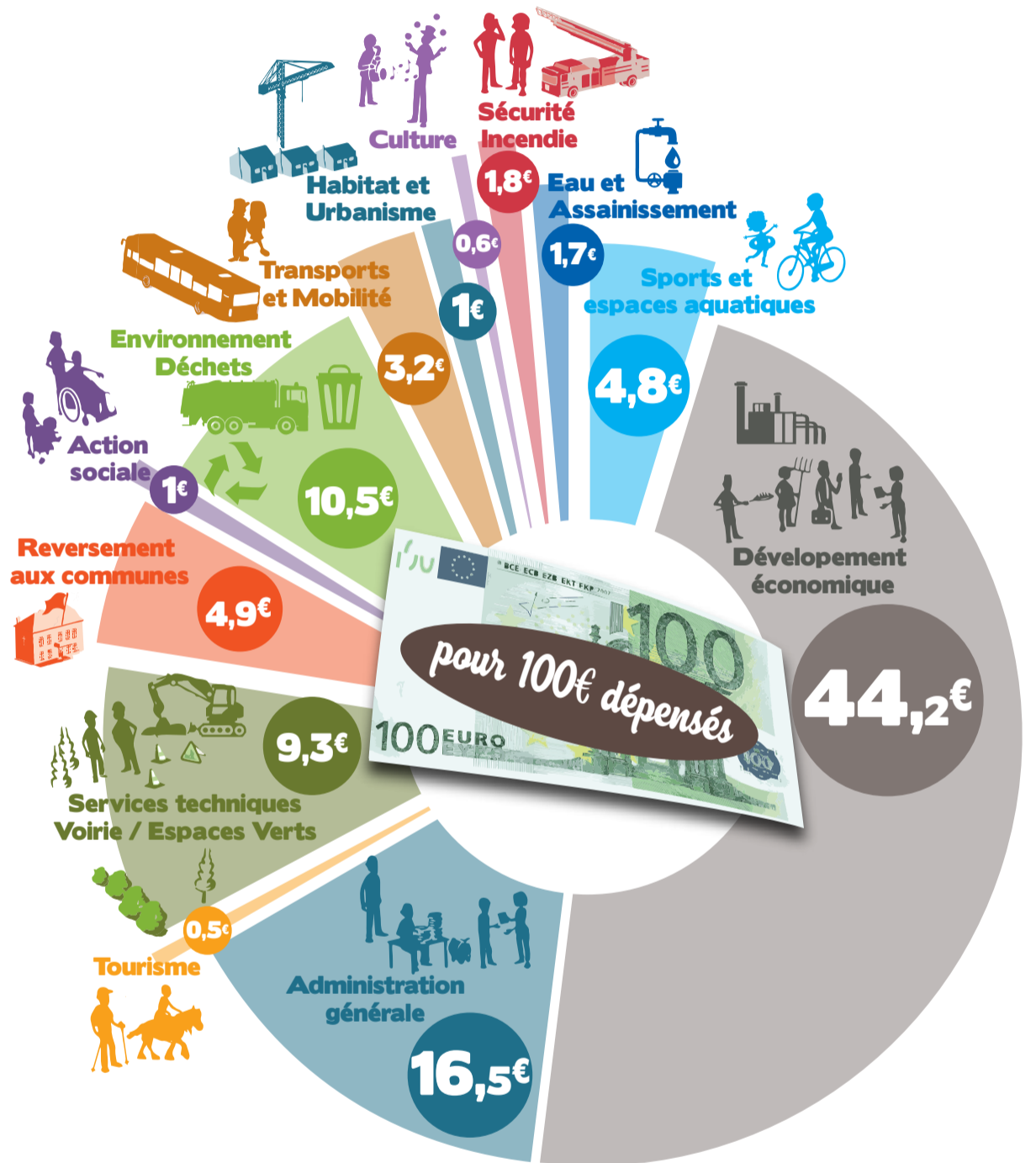
Sur ce territoire de terre et d'eau décrit par Marc Elder en 1928, les moulins à vent qui "pullulaient, foisonnaient tant autour de la Baie de Bourgneuf qu'à l'intérieur du Pays de Retz, leur densité prolongeant celle des moulins vendéens..." (Durand-Vaugaron 1967), ont quasiment disparu de la mosaïque paysagère contemporaine qu'offre le Pays de Retz. Les châteaux d'eau constituent souvent les seules verticalités<sup>1</sup> dans ce paysage de marais et de bocage. On aurait pu s'attendre à ce que les projets de parcs éoliens soient davantage contestés, mais en général, l'implantation de machines a suscité assez peu d'opposition en Pays de Retz. L'acceptation sociale semble même augmenter avec le temps si l'on en juge par les avis favorables recueillis parmi les riverains du parc de Bouin suite à, et malgré la chute de l'un des huit aérogénérateurs le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'image positive des moulins à vent semble s'être durablement inscrite dans la mémoire collective comme le montre Claude Rivals dans "Le moulin et le meunier dans la société française traditionnelle" (1976). Elle a sans doute favorisé l'implantation de ces géants ailés sur ces terres balayées par les vents océaniques. L'analyse de Christine Hugh-Jones, anthropologue britannique, sur le projet d'implantation du parc éolien de Reeves Hill, à la frontière entre l'Angleterre et le Pays de Galles, apporte un autre éclairage, intéressant et contrasté : "L'implantation d'un parc éolien a un impact profond et irréversible sur les communautés locales, changeant à la fois la vie quotidienne de personnes et la structure des relations sociales". Les populations concernées résistent. Mais, plus loin, elle poursuit "L'énergie éolienne bénéficie de la confiance qu'inspire la triade de qualificatifs utilisés pour la décrire : verte, renouvelable et durable". Le vert, c'est la nature. C'est la couleur choisie par ceux qui militent pour la gestion économe des ressources et le respect de l'environnement. Le vert n'est pas qu'une couleur, c'est un concept moral connoté positivement, profondément ancré dans les consciences et qui, de ce fait, échappe à l'esprit critique, disent les sceptiques.

C'est une énergie renouvelable. Le vent soufflera toujours et aucune éolienne ne saurait l'épuiser. A condition d'éloigner suffisamment les turbines les unes des autres. Cela laisse aussi entendre que le vent est une énergie "naturelle", gratuite et reproductible. Quand il souffle ! disent les détracteurs. Et les machines qu'il fait tourner ne sont pas naturelles, leur empreinte écologique n'est pas insignifiante, ajoutent-ils.

Suite de l'édito en page 2

## Le Budget du Sud Retz Atlantique en 2019

2019, une année de consolidation



## Budget 2019 43 964 102,67€

le 4 avril dernier, le Conseil communautaire a voté le budget du Sud Retz Atlantique pour 2019.

Le budget principal 2019 de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, ainsi que les budgets annexes, ont été adoptés lors de la séance du 3 avril dernier.

La reprise de l'excédent cumulé de 5 110 000 € est intégrée au budget.

Cet excédent important et nécessaire permet d'assumer l'ensemble des compétences et des services dévolus à notre intercommunalité.

Il permet notamment de pallier à la baisse constante des dotations de l'Etat.

Le choix des élus a été de maintenir les taux votés lors de la fusion en 2017 afin d'acter en 2020 l'harmonisation de la fiscalité sur l'ensemble du territoire de Sud Retz Atlantique.

Il convient cependant de rester vigilants car, avec les compétences obligatoires, les dépenses de fonctionnement augmentent alors que les recettes stagnent.

(suite page 2) →

### Sommaire

- Budget 2019 ..... p1 à 3
- Développement économique..... p2 à 3
- Habitat ..... p3
- Foire Pays de Retz ..... p4-5
- Plan Climat Air Energie Territorial ..... p4-5
- Déchets bois ..... p5
- PLPD Réduction des déchets... p6
- Jumelages ..... p7
- Les espaces aquatiques ..... p7
- Tourisme ..... p8



Elle est durable enfin, qualité qui transcende les générations et notre "courte" vie d'humains. Ah ! Mais durable est devenu un mot "passe-partout" disent les incrédules, une étiquette pour le prêt-à-consommer les yeux fermés. Dans notre Communauté de communes, certains projets de parcs éoliens ont dû être abandonnés suite à un recours de la Défense Nationale pour risque de perturbation du fonctionnement des radars de surveillance de l'espace aérien. Pour contourner cet obstacle, les fabricants de turbines ont créé des éoliennes "à pales furtives", une technologie développée par les militaires pour permettre à leurs engins de combat d'échapper au radar ennemi. Il s'agit, disent les spécialistes, de "réduire la signature radar d'une turbine éolienne".

Ainsi, le problème n'est pas l'éolienne en elle-même qui n'émet aucun signal mais se contente de réfléchir l'écho émis par le radar. Tout est dans l'image renvoyée et son interprétation... "[...] En ce moment ils découvrirent trente ou quarante moulins à vent qu'il y a dans cette plaine, et, dès que Don Quichotte les vit, il dit à son écuyer : "La fortune conduit nos affaires mieux que ne pourrait y réussir notre désir même. Regarde, ami Sancho ; voilà devant nous au moins trente démesurés géants, auxquels je pense livrer bataille et ôter la vie à tous tant qu'ils sont. [...] Prenez donc garde, répliqua Sancho ; ce que nous voyons là-bas ne sont pas des géants, mais des moulins à vent, et ce qui paraît leurs bras, ce sont leurs ailes, qui, tournées par le vent, font tourner à leur tour la meule du moulin. [...] Et Don Quichotte s'élança.

"Miséricorde ! s'écria Sancho, n'avais-je pas bien dit à Votre Grâce qu'elle prît garde à ce qu'elle faisait, que ce n'était pas autre chose que des moulins à vent, et qu'il fallait, pour s'y tromper, en avoir d'autres dans la tête ?" (Miguel de Cervantes, 1605).

L'Ingénieur Hidalgo parcourant la Castille à la fin du XVIe siècle pour combattre le mal -les géants- et protéger les opprimés -le peuple-, avait l'esprit quelque peu dérangé par les faits d'armes et les épopées fantastiques qui peuplaient son univers chevaleresque. Par ce roman le plus traduit du monde, l'une des plus grandes figures de la littérature espagnole nous a livré une parodie grandiose des romans de chevalerie et nous a légué une expression qui mérite méditation : "se battre contre des moulins à vent", ce qui revient à lutter contre des ennemis ou des obstacles imaginaires... Donc à combattre vainement. "La réinvention du moulin à vent était une idée séduisante" dit encore Christine Hugh-Jones mais "ces installations éoliennes "écrasent" paysages et monuments historiques chers aux habitants, et, disent-ils leur gâche la vie" sauf, dirai-je, si elles sont apprivoisées par eux et prennent place dans leur paysage familial. On a vu ainsi se développer des initiatives dans lesquelles des citoyens se rassemblent pour produire de l'énergie. Ils créent leurs propres machines et les inscrivent dans leur espace vital.

Ces "projets citoyens" de production d'énergie renouvelable ouvrent leur capital au financement collectif et leur pilotage aux acteurs locaux, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

On parle alors "d'énergie partagée" et on évite ainsi de "se battre contre des fantômes". C'est précisément ces synergies d'habitants acteurs de la cité, qu'il conviendrait de nommer "énergies citoyennes".

Claude NAUD, président

1) Ce ne sont plus "les seules verticalités" avec l'apparition des antennes de téléphonie mobile qui hérissent le territoire depuis quelques années et semblent pouvoir échapper à toute maîtrise locale en tant qu'équipements publics d'intérêt général !

## FINANCES

### Budget : 2019 Une année de consolidation (suite)

Une analyse financière de chaque service est engagée afin d'évaluer la redistribution du produit fiscal vers les différentes activités et optimiser le coût des services proposés. La maîtrise des dépenses est un des points de vigilance pour les élus de la collectivité.

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique maintient sa politique volontariste en terme d'investissement avec une programmation de travaux et de renouvellement d'équipement de plus de 3 millions.



Plusieurs programmes d'envergure sont budgétés en 2019 comme :

- la mise aux normes et l'agrandissement de la déchetterie de Saint Mars de Coutais (800 000 €),
- la mise aux normes de bâtiments communautaires (300 000 €),
- la rénovation thermique de l'espace aquatique l'Océane et la pose de capteurs (685 000 €).

Il convient de préciser que certains de ces programmes feront l'objet du soutien financier de l'Etat via des dotations spécifiques telles que la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

## DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Rencontre avec Alain Charles  
Vice-président de la commission développement économique et tourisme de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique

### La Communauté de Commune SUD RETZ ATLANTIQUE "VECTEUR DE REUSSITE ECONOMIQUE"

Propos recueillis et retranscrits par Louan CONNAN, étudiant en communication

"Favoriser l'essor du tissu économique", ce sont les mots utilisés par Alain Charles, Maire de Touvois et Vice-président de la commission développement économique et tourisme de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, pour définir la politique économique de l'intercommunalité.

La CCSRA est attractive. Le champ économique s'élargit, le territoire se dynamise, des entreprises s'installent pendant que d'autres s'agrandissent.

Depuis la fusion de la Communauté de communes Loire Atlantique Méridionale et de la Communauté de communes Région de Machecoul, les projets individuels de chacun deviennent communs. "Mais nous sommes encore dans une période d'apprentissage" souligne Alain Charles "[...] et chaque commune œuvre aujourd'hui pour les mêmes objectifs".

Proche des grands axes routiers, à égale distance entre Nantes et la Roche-sur-Yon, à proximité de la mer, le territoire a de nombreuses clés en main pour attirer des autoentrepreneurs et des porteurs de projet. Et ces clés, la CCSRA les utilise. Ces dynamiques économiques ont permis plusieurs cessions de terrain :

"On pensait que les entreprises venaient s'installer sur le territoire pour les prix attractifs du foncier, mais en réalité ce n'est pas seulement ça. Elles choisissent un

lieu d'activité car elles y trouvent un intérêt. On constate aujourd'hui, avec les différents flux de matériaux et de marchandises, que c'est la recherche de voies d'accès permettant de rayonner sur un large territoire qui est décisive pour l'implantation d'une entreprise. Ce qui va être renforcé par la création de la future déviation passant par les communes de La Marne, Paulx et Machecoul - Saint-Même".

Les zones d'activités économiques de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique ont déjà vu et voient s'installer de nombreuses entreprises, qu'elles soient à vocation industrielle ou artisanale, et notamment certaines d'envergure sur les communes de Machecoul - Saint-Même.

"Mais la CCSRA n'est pas là uniquement pour vendre du foncier, elle a pour obligation d'accompagner et d'être aux côtés des entreprises dans leurs dynamiques. Bien sûr elle n'a pas toutes les solutions, mais elle a pour devoir de faire connaître aux entreprises les aides et les outils économiques européens, nationaux, régionaux, départementaux tel ILAS pour la Loire Atlantique" précise Alain Charles "Le territoire de la communauté de communes Sud Retz Atlantique est un lieu propice à l'économie, et la collectivité, par son accompagnement est vecteur de réussite".

Recettes

<b>30,96%</b> 13 611 483,47 € <i>Travaux en régie/amortissements/Stocks</i>
<b>32,87%</b> 14 450 810,24 € <i>Excédents budgétaires et provisions</i>
<b>18,08%</b> 7 948 000,00 € <i>Fiscalité des ménages et des entreprises</i>
<b>7,16%</b> 3 146 791,22 € <i>Dotations de l'Etat et subventions</i>
<b>5,99%</b> 2 634 190,00 € <i>Produits des déchets</i>
<b>2,53%</b> 1 114 550,00 € <i>Produits des services</i>
<b>1,02%</b> 449 100,00 € <i>Produits des immeubles</i>
<b>0,72%</b> 314 745,00 € <i>Produits des ventes de patrimoine</i>
<b>0,54%</b> 236 000,00 € <i>Produits de mise à disposition de personnel</i>
<b>0,13%</b> 58 432,74,00 € <i>Divers</i>

Budget 2019 43 964 102,67 €

Les moyens du Sud Retz Atlantique pour Agir

1 Budget principal :

Administration Générale, Communication, Nouvelles technologies de l'information, Culture, Développement Economique, Transition énergétique, Sécurité Incendie, Piscine, Sécurité routière, Services de proximité, Voirie, Espaces verts, Déchetteries, Ramassage des ordures ménagères, Tourisme, Instruction des permis de construire, Bâtiments publics, Gemapi, Service Lila à la demande, Habitat et vie sociale, Terrains des Gens du voyage, Mobilités et déplacements doux, Subventions aux associations

4 budgets annexes :

- 1 Budget Assainissement Non Collectif (SPANC)
- 1 Budget Immobiliers d'entreprises
- 1 Budget zones d'activités
- 1 Budget Transports Scolaires

Dépenses

<b>19 439 619,03 €</b> <i>Développement économique</i>
<b>7 241 298,16 €</b> <i>Administration générale</i>
<b>4 614 219,62 €</b> <i>Environnement Déchets</i>
<b>4 112 758,06 €</b> <i>Services techniques Voirie / Espaces Verts</i>
<b>2 169 032,97 €</b> <i>Reversement aux communes</i>
<b>2 124 411,30 €</b> <i>Sports et espaces aquatiques</i>
<b>1 399 829,11 €</b> <i>Transports et Mobilité</i>
<b>805 069,00 €</b> <i>Sécurité Incendie</i>
<b>758 697,47 €</b> <i>Eau et Assainissement</i>
<b>425 385,56 €</b> <i>Habitat et Urbanisme</i>
<b>424 428,08 €</b> <i>Action sociale</i>
<b>245 032,08 €</b> <i>Culture</i>
<b>204 322,23 €</b> <i>Tourisme</i>

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ventes de terrains sur les zones d'activités

Zones d'activités intercommunales : cessions de terrains depuis janvier 2017

Le Grand Moulin - LA MARNE

SNJMD .....	1 500 m <sup>2</sup>
LA BUETTE .....	2 100 m <sup>2</sup>
BARDOUL TP .....	2 157 m <sup>2</sup>
SBM.....	13 288 m <sup>2</sup>

Le Pé Garnier - CORCOUÉ/LOGNE

GEDIMAT .....	1 767 m <sup>2</sup>
BARTEAU .....	7 629 m <sup>2</sup>

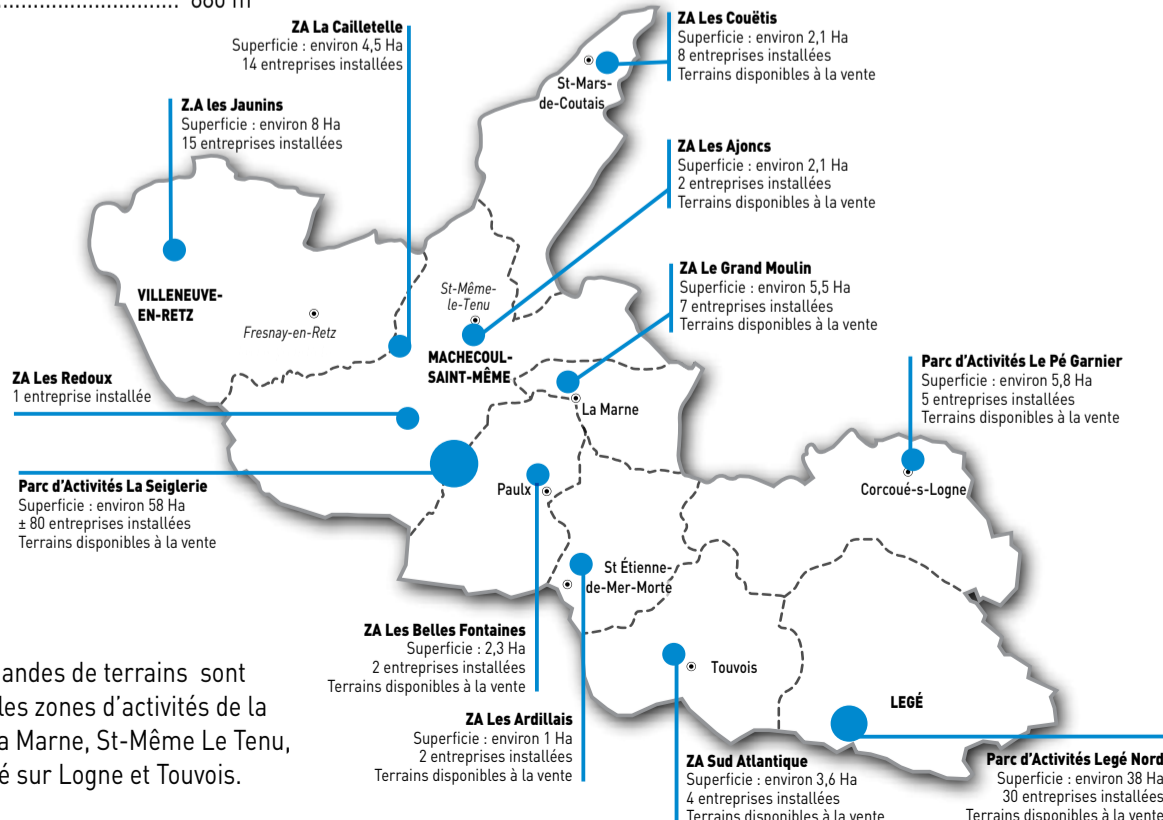


Les Couëtis - ST MARS DE COUTAIS

MY THERMY.....	2 805 m <sup>2</sup>
----------------	----------------------

La Seiglerie 3 - MACHECOUL-ST-MÊME

MTDV .....	880 m <sup>2</sup>
------------	--------------------



D'autres demandes de terrains sont en cours sur les zones d'activités de la Seiglerie 3, La Marne, St-Même Le Tenu, Legé, Corcoué sur Logne et Touvois.

HABITAT



AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT



Aides financières et accompagnement personnalisé gratuit pour votre projet de travaux.

Rappel des permanences :

- 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois
- à Machecoul-St-Même  
Salle de l'Auditoire de 9h30 à 12h30
- à Legé (attention changement de lieu)  
Mairie de Legé 11 rue de la Chaussée de 14h à 17h

Plus d'informations :  
CITEMETRIE : 02 85 52 34 39  
pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr

**La Communauté de communes Sud Retz Atlantique à la Foire du Pays de Retz**

La Foire du Pays de Retz est organisée avec le soutien de la municipalité de Machecoul et de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique. Le service des espaces verts de la Communauté de communes a apporté sa contribution en aménageant, comme chaque année, un espace au sein de la foire. Le cycle était à l'honneur de cette édition 2019.

Pendant 3 jours, élus et agents communautaires se sont relayés sur le stand consacré au Sud Retz Atlantique en informant sur les compétences et les services de la collectivité. La foire est l'opportunité de créer un lien direct avec les habitants, les artisans, les entreprises et tous les acteurs locaux qui participent au développement de leur territoire.



**L'office de tourisme Sud Retz Atlantique à la Foire du Pays de Retz**

Lors de la dernière Foire Exposition de Machecoul-Saint-Même des 29, 30 et 31 Mars 2019, l'Office de Tourisme Sud Retz Atlantique était présent pour promouvoir les activités du territoire, et les différents services proposés aux visiteurs. Sur son stand, une tombola gratuite avait été mise en place, avec des bulletins de participation permettant au public de gagner des billets d'entrée dans les sites de loisirs de la région.

ENVIRONNEMENT - RESSOURCES

**Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**



**POURQUOI UN PCAET ?**

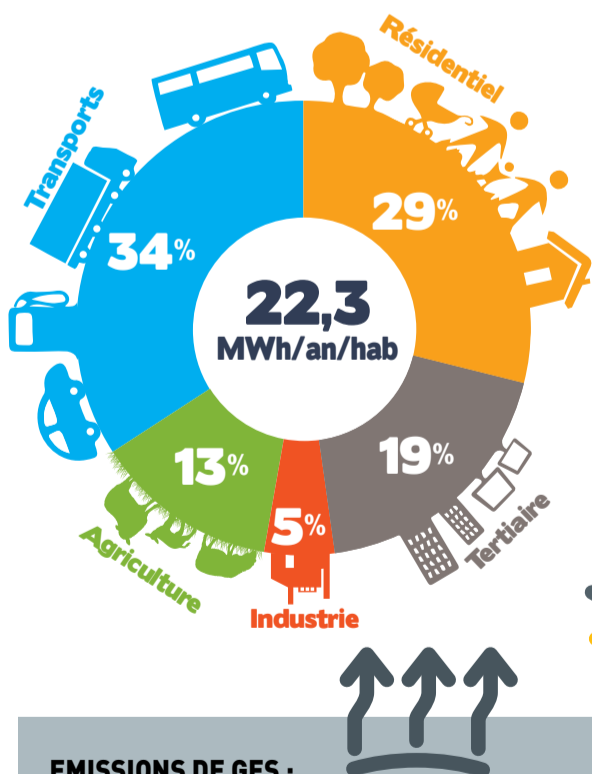
Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est la déclinaison stratégique et opérationnelle, à l'échelle du territoire, de l'engagement de la France suite à l'accord de Paris pour limiter l'augmentation de la température moyenne sur Terre et s'adapter à l'évolution du climat et de l'environnement. Cette démarche a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour des axes suivants :

- La réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- L'adaptation au changement climatique
- La sobriété énergétique
- La qualité de l'air
- Le développement des énergies renouvelables



**Consommation d'énergie par secteur et par habitant**

[Source : BASEMIS® Air Pays de la Loire-Données 2016]



**LE PCAET SUD RETZ ATLANTIQUE**

Sur la base du diagnostic établi, des orientations stratégiques validées en début d'année et des ateliers organisés au printemps pour produire et prioriser des solutions opérationnelles afin de co-construire le PLAN d' ACTIONS, les élus de la Commission Transition Energétique ont validé un plan d'actions pour les 6 ans à venir.

Les prochaines étapes avant une mise en œuvre prévue dès 2020 sont :

- la délibération du Conseil Communautaire (Juillet),
- l'avis de l'Autorité Environnementale (Juillet-Octobre),
- la consultation du public via la mise à disposition du projet de PCAET sur le site de la Communauté de Communes (Octobre-Décembre).

**PRODUCTION ENERGIES RENOUVELABLES (EnR) :**

20% des besoins du territoire en énergie sont couverts par les énergies renouvelables produites localement, et le potentiel en énergies renouvelables est largement inexploité

Source : Rapport Diagnostic PCAET Sud Retz Atlantique - données 2018)

**QUALITE DE L'AIR :**

Les 3 secteurs à enjeux sont :

- **L'agriculture** (effluents d'élevage et fertilisants)
- **Le résidentiel** (chauffage au bois et au fuel)
- **Le transport routier** (combustion moteur)

(Source : BASEMIS® - Air Pays de la Loire - Données 2016)

**TRAJECTOIRES et ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

- **Une forte baisse des consommations d'énergie par an et par habitant**, à hauteur ce qui est nécessaire pour contenir le réchauffement climatique (scénario Négawatt)
- **Une forte hausse de la production d'énergies renouvelables** pour atteindre l'autonomie énergétique sur le territoire
- **Une baisse des émissions de GES et polluants atmosphériques**, notamment dans l'Agriculture, le Transport et le Résidentiel

**Vers un territoire sobre en énergie**

- Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie
- Lutter contre la précarité énergétique
- Se déplacer autrement sur le territoire
- Accompagner le territoire vers la sobriété

**Vers un territoire autonome en énergie**

- Encourager la filière solaire (photovoltaïque et thermique)
- Structurer la filière bois
- Favoriser et soutenir les projets d'énergie renouvelable collectifs et citoyens

**Vers un territoire préservé et résilient**

- Garantir le déploiement d'une "concentration urbaine heureuse"
- Mettre en place une gestion durable et responsable des ressources naturelles notamment de la ressource en eau

**Vers un territoire agricole préservé et durable**

- Développer une filière de méthanisation adaptée au gisement du territoire
- Encourager l'évolution des pratiques agricoles et culturelles
- Garantir un équilibre entre les différentes activités agricoles pour préserver le paysage
- Favoriser l'autonomie alimentaire

**EMISSIONS DE GES :**

- **L'agriculture, les transports et le bâti** (résidentiel et tertiaire) sont responsables de 97,1% des émissions
- (Source : BASEMIS® - Air Pays de la Loire - Données 2016)
- **Le secteur agricole constitue un secteur stratégique pour la captation du carbone dans le sol.** Les forêts et les haies sont les éléments de la biomasse qui stockent le plus de carbone.

Ainsi, ce sont près de 370 personnes qui ont participé, venant du territoire proche essentiellement, du Nord Vendée et de la Loire-Atlantique, mais aussi d'un peu plus loin comme d'Angers, du Morbihan, d'Ille et Vilaine, de l'Orne, de Haute-Savoie, de Paris, ou de Bourges. Après tirage au sort effectué sur place le dernier soir de la Foire, voici la liste des gagnants :

- 2 entrées à l'Océarium du Croisic :  
Hubert GAUVRIOT de Challans
- 2 entrées à Terra Botanica :  
Rachel BOILEAU d'Angers
- 2 entrées au Grand Parc du Puy du Fou :  
Natacha GUILBAUD de La Marne
- 2 entrées au Futuroscope :  
André PADIOU de Machecoul-Saint-Même

Toutes ces personnes ont été reçues à l'Office de Tourisme pour recevoir leurs lots.

## PCAET : Vers une valorisation des espaces boisés

**Les presque 4000 hectares de boisements de Sud Retz Atlantique incitent la collectivité à s'intéresser à la gestion durable de ces espaces**



L'un des objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial est la gestion durable des forêts et boisements. La forêt possède des fonctions économiques (récolte de bois d'œuvre ou de chauffage...), sociales (chasse, paysage...) et environnementales (purification de l'air, stockage de carbone, infiltration de l'eau...).

La Communauté de Communes compte 3800 ha de forêts et boisements, ce qui représente 10% du territoire, répartis sur environ 1800 comptes de propriété, privés à quasiment 100%.

Dans le but de valoriser ces espaces, la collectivité souhaite recueillir les attentes et les besoins des usagers de la forêt afin d'identifier les actions à mettre en place pour valoriser aux mieux ces espaces boisés, aider et inciter les propriétaires à gérer les boisements durablement et promouvoir l'utilisation du matériau bois.

La première étape pour initier la démarche est de connaître ces espaces boisés et de collecter les besoins des propriétaires de ces forêts pour les aider dans leur gestion quotidienne. Pour cela, un comité local par commune a été mis en place permettant d'identifier les principaux usages des boisements. Les propriétaires forestiers seront également contactés via un questionnaire pour recenser les habitudes de gestion sur le territoire et identifier les actions que la collectivité pourrait mettre en œuvre pour lever les points bloquant la gestion des forêts (information sur la gestion, recherche de débouchés pour le bois, contact avec des professionnels de qualité...). Enfin, une étape de diagnostic des boisements sur le terrain est prévue.

**La collectivité tient à mettre au cœur de sa démarche l'aspect humain de la gestion forestière.** Parce que ce n'est qu'en partant des personnes qui sont en contact avec les aspects techniques qu'une dynamique peut être imprimée au territoire durablement.

Si vous êtes propriétaire forestier, vous pouvez donner votre avis en remplissant le questionnaire en ligne à l'adresse : [bit.ly/CCSRAforet](http://bit.ly/CCSRAforet). Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à [pcaet@ccsudretzatlantique.fr](mailto:pcaet@ccsudretzatlantique.fr).



## DÉCHÈTERIES

### Horaires des Déchèteries

#### LEGÉ

La Tournerie  
**07 76 75 87 09**

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi 13h30/16h50
- Mercredi 13h30/16h50
- Vendredi 8h30/11h50
- Samedi 8h30/11h50

Fermée les jours fériés

#### MACHECOUL-ST-MÊME

Z.I. La Seiglerie 1  
rue Pierre et Marie Curie  
**02 40 02 30 20**

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi 9h/12h20
- Mercredi 9h/12h20
- Vendredi 14h/17h50
- Samedi 14h/17h50
- Mardi 9h/12h20

Fermée les jours fériés

#### ST MARS DE COUTAIS

rue de la Colombe  
**06 74 10 32 72**

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi 13h30/17h20
- Vendredi 13h30/17h20
- Mercredi 9h/11h50
- Samedi 9h/11h50

Fermée les jours fériés

#### VILLENEUVE-EN-RETZ

Z.A. Les Jaunins  
Bourgneuf-en-Retz  
**06 74 10 32 72**

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi 9h/11h50
- Vendredi 9h/11h50
- Mercredi 13h30/17h20
- Samedi 13h30/17h20

Fermée les jours fériés

## ENVIRONNEMENT - RESSOURCES

### Déchèteries : Nouvelles consignes de tri du bois

Des nouvelles consignes pour le tri du bois ont été mises en place sur les déchèteries du territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique. Il vous est demandé de mettre le bois d'extérieur dans la benne des encombrants.

Seul le bois non traité est autorisé dans les bennes ou casiers prévus à cet effet pour permettre de donner une seconde vie à cette matière. En effet, il peut ainsi devenir du parquet ou du bois aggloméré.

Afin de pouvoir garantir un bon tri, n'hésitez pas à demander conseil auprès des gardiens en cas de doute. Un flyer rappelant les consignes de tri du bois est disponible dans les déchèteries à la demande.

#### ACCEPTÉS :

<b>Bois de palettes</b> y compris palettes de couleur ou palettes avec logos de traitement thermique	<b>Bois de cagettes</b>	<b>Bois massif</b>
<b>Bois de charpente</b>	<b>OSB</b>	<b>Aggloméré</b>

#### REFUSÉS : à mettre avec le tout venant

<b>Osier - Bambous</b> <b>Paille - Rotin</b>	<b>Medium - Parquets flottants</b> <b>- Isorel (fonds de tiroirs ou de placards)</b>	<b>Bois peints extérieurs</b>
<b>Bois traités d'extérieur :</b> Terrasses - Claustras - Piquets - Brande - Traverses de chemin de fer	<b>Bois associé à d'autres matériaux, Bois d'arbre (Déchets Verts)</b>	<b>Portes alvéolées (intérieur carton) et huisseries intérieures</b>

# Réduction des déchets

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique s'engage dans une politique de réduction des déchets

## Pourquoi collecter, transporter, trier, recycler des déchets qui peuvent être évités ?

L'augmentation de la population et l'évolution de nos modes de consommation contraignent les collectivités compétentes en matière de déchets à développer toujours plus de solutions et de services afin de collecter et traiter toujours plus de déchets.

De trop grandes quantités sont encore enfouies ou incinérées. Pour ceux qui peuvent être valorisés, la collecte et le traitement (transport, tri, recyclage, transformation...) restent très consommateurs d'énergies.

Chaque année, les 30 000 habitants de notre communauté de communes produisent 5700 tonnes d'ordures ménagères. A cela s'ajoute près de 2700 tonnes de déchets triés, collectés dans les bornes d'apport volontaire et en sacs jaunes, et, c'est également plus de 11 000 tonnes de déchets qui sont déposés annuellement dans nos déchèteries.

Le budget de fonctionnement pour collecter, trier et traiter nos déchets avoisine ainsi les 2,8 millions d'euros chaque année. Face à nos volumes de déchets produits et aux coûts engendrés, une évidence s'impose, il nous faut non seulement réduire le poids de nos poubelles d'ordures ménagères, mieux trier les déchets pour favoriser le recyclage mais cela ne suffit pas, il nous faut individuellement et collectivement produire moins de déchets ; "Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas".

C'est pourquoi la collectivité a décidé de se doter d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Après un diagnostic de l'existant et des pratiques, la CCSRA a mis en place une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES). Cette commission, forte d'une trentaine de membres, acteurs du territoire (associations, élus, agents des collectivités), a planché par groupes de travail, produit des propositions constituant la trame du PLPD. Ensuite, ce plan a fait l'objet d'une consultation publique du 8 février au 1er mars 2019 et a été voté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 3 avril dernier.

**Le PLPD a une durée de 6 ans- 2019-2025- et a un objectif chiffré de réduction fixé à 86 kg/hab à son issue en 2025.**



## Les actions 2019 :

### Réduire, trier, valoriser les biodéchets

1. Achat groupé de composteurs individuels,
2. Formations au compostage destinés aux habitants, dans les communes
3. Accompagnement des "Gros producteurs" de la restauration collective non commerciale (restaurants scolaires, EHPAD, hôpital local...) dans leurs obligations de réduction du gaspillage alimentaire et de tri à la source des biodéchets

### Promouvoir la consommation responsable et peu génératrice de déchets

1. Edition d'un annuaire des producteurs locaux,
2. Opération "Foyers témoins, pour réduire ses déchets",
3. Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en novembre 2019, sur cette thématique,
4. La réduction et le tri sélectif lors des manifestations locales.

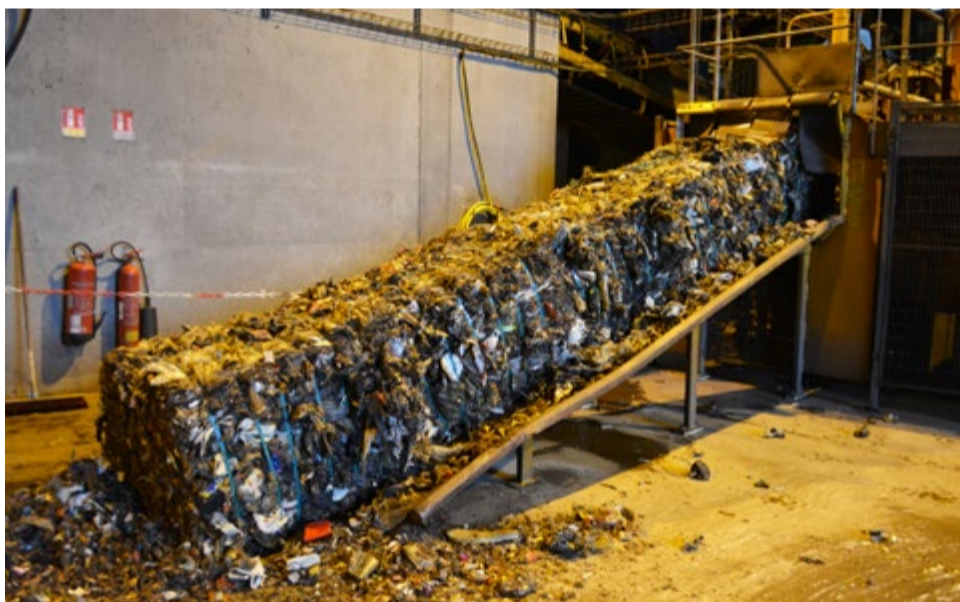
### Poursuivre les actions d'exemplarité menées sur le territoire

1. Organisation d'une journée de sensibilisation pour les agents et élus.

### Poursuivre la participation aux événements locaux

Un bilan annuel sera présenté à la commission consultative d'élaboration et de suivi puis à la collectivité afin de vérifier l'atteinte des objectifs fixés, d'ajuster si nécessaire et de communiquer auprès de tous les acteurs.

L'intention de ce PLPD est d'influer transversalement sur toutes les politiques de la Communauté de communes, économie, espaces verts, Plan Climat Air Energie Territorial, politiques culturelles de territoire...L'objectif du PLPD est bien de réduire les volumes de déchets afin de diminuer le coût de la collecte et du traitement et avec **une vision positive de la prévention auprès de l'ensemble des habitants des communes de notre territoire.**



## Le PLPD prévoit 14 actions autour de 4 thématiques :

- Allonger la durée de vie des produits ;
- Promouvoir la consommation responsable et peu génératrice de déchets ;
- Réduire, trier, valoriser les biodéchets ;
- Encourager les entreprises dans une dynamique de prévention et vers une économie circulaire ;



## Nouveau : un QR Code sur les conteneurs d'apport volontaire

Afin d'améliorer leur gestion, les points d'apport volontaire du territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique ont été équipés d'un QR Code. Il est apposé sous l'opercule ou au dessus de la bande de consignes de tri d'un conteneur papiers, pour l'ensemble du site concerné. Les usagers sont ainsi invités à **participer à une meilleure qualité de service en signalant les dysfonctionnements** qu'ils seraient amenés à constater, permettant un traitement de l'information plus rapide.

### Comment ça marche ?

Il faut :

- Etre équipé d'un smartphone
- Télécharger une application "lecteur de QR code"
- Avec cette application, "flasher" le QR code présent sur la colonne d'apport volontaire.
- Un lien internet apparaît suite à la **lecture du QR code**, cliquer sur le lien. **Sélectionner une des trois propositions**



- Ma borne déborde ?
- Ma borne est sale ?
- Ma borne est endommagée ?

L'information sera immédiatement transmise par mail au prestataire qui prendra les mesures nécessaires.

## Les Amis d'As Neves

Association de Jumelage avec l'Espagne



Les communes de Legé, Touvois et Corcoué sont liées depuis 2004 à la commune d'As Neves, située au sud de la Galice, à 40 kms de Vigo.

La délégation Sud Retz Atlantique aux côtés du maire d'As Neves.

En janvier, une délégation de six personnes de l'association a fait un voyage-éclair pour participer à la **replantation du jardin public d'As Neves** qui avait été dévasté lors du grand incendie d'octobre 2017. Cette invitation des Galiciens faisait suite aux dons qui leur avaient été faits lors de leur séjour d'août dernier.

Notre Assemblée Générale, précédée d'une dégustation de tapas et vin espagnol, a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars à l'antenne de la Communauté de Communes de Legé. Le samedi 30 mars, avait lieu la 10<sup>ème</sup> soirée Cinéma Espagnol avec deux films, en VOSTF, à 18h et 20h45 et, comme toujours entre les deux, une pause conviviale avec assiettes de tapas et vin espagnol. Cette année nous avons la chance de programmer Campeones (Champions), qui avait eu un grand succès en Espagne.

Ce film a ensuite été vu par les collégiens de Legé et les résidents de l'ESAT. 2019 n'étant pas une année de voyage, nous organisons le traditionnel **repas galicien le samedi 16 novembre** avec au menu le "cocido gallego", pot-au-feu typique de Galice. Ce repas est ouvert à toute la population, sur réservation. Ces différentes soirées sont l'occasion d'échanger avec les responsables des autres jumelages de la Communauté de Communes, tant à Machecoul qu'à Legé. Nous avons aussi des liens avec le jumelage espagnol de Soullans pour un partage d'expériences. Car faire vivre un jumelage n'est pas simple, notamment pour attirer les jeunes. Nous avons pris contact avec des jeunes musiciens, en souhaitant que cela débouche sur des échanges.

## Jumelage allemand



Changement de présidence au Comité de jumelage allemand **MACHECOUL-ÜHLINGEN-BIRKENDORF**



Karine Ebner, présidente du Comité depuis 2014, a émis le souhait de laisser le poste de présidence, tout en restant dans le bureau, afin de se consacrer à ses nouvelles occupations professionnelles et être plus présente pour sa famille. Nous la remercions vivement pour son implication à faire rayonner les actions du comité de jumelage et faciliter les échanges entre nos deux régions. Le nouveau bureau est présidé par Gisèle Jaunâtre assistée des deux vice-présidents : Karine Ebner et Emmanuel Leduc. Le secrétariat est assuré par Philippe Beillevaire et Blandine Sauvaget et la trésorerie par Marie-Jeanne Sorin-Clavier et René Prou.

**Nos projets pour le second semestre 2019 :**

12 au 15 septembre : Accueil d'une délégation du Comité allemand pour échanger et valider les projets pour les deux ans à venir.

5 au 7 décembre : Conférence de Madame Saskia Hellmund, originaire d'Allemagne de l'Est, historienne diplômée d'une thèse franco-allemande, dans le cadre de la commémoration du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la chute du mur de Berlin.

## LES ESPACES AQUATIQUES

Horaires d'ouverture juillet - août 2019



Machecoul-St-Même  
02 40 78 53 30

Du lundi au vendredi .... 10h-13h / 14h30-20h  
Samedi ..... 15h/18h  
Dimanche ..... 8h30/13h

**Jours de fermeture :**

- le 15 août  
- du 26/08 au 08/09 pour travaux



Legé  
02 40 26 31 37

Du lundi au jeudi ..... 10h-12h / 14h-18h  
Vendredi ..... 10h-12h / 14h-19h  
Samedi ..... 14h-18h  
Dimanche ..... 10h-12h30

**Jours de fermeture :**

- le 15 août

Plus d'infos sur [www.sud-retz-atlantique/vielocale](http://www.sud-retz-atlantique/vielocale)

### Journée subaquatique au Château d'O à Legé

L'espace aquatique le Château d'O à Legé a organisé, en partenariat avec la Club Nautique de Retz, **une journée subaquatique** le samedi 22 juin 2019 de 10h à 18h.

3 activités sous-marines ont été proposées :

- Baptêmes de plongée
- Initiation à l'apnée
- Découverte de la biologie

Les animations étaient ouvertes aux adultes et aux enfants à partir de 10 ans. Le matériel (palmes, masque, équipement de plongée) a été prêté par le club.

### Un petit déjeuner offert aux espaces aquatiques



ESPACE AQUATIQUE LEGÉ  
SAMEDI 22 JUIN (10H/18H)  
BAPTÊMES PLONGÉE INITIATION APNÉE DÉCOUVERTE BIOLOGIE  
**SOUS MARINE**

STAND RESTAURATION

Les animations se déroulent à l'Espace Aquatique le Château d'O (Legé). Elles sont ouvertes aux adultes et aux enfants à partir de 10 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte (superviseur légal). Le matériel (palmes, masque, équipement de plongée) est prêté par le club.  
INFORMATIONS : 02 40 26 31 37  
MOTS-CLÉS : SPORT, RÉGÉNÉRATION, ACTIVITÉS SOUS-MARINES, S.O.C.

CLUB NAUTIQUE DE RETZ  
02 40 26 31 37  
[www.clubnautique-retz.com](http://www.clubnautique-retz.com)

Communauté de Communes  
Sud Retz Atlantique

Chaque année, les espaces aquatiques L'Océane et le Château d'O proposent aux usagers **une matinée avec un accueil "petit déjeuner"** un dimanche matin au printemps. Elle s'est déroulée le 12 mai à L'Océane à Machecoul-St-Même et exceptionnellement le 22 juin au Château d'O à Legé au cours de la journée subaquatique. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition de ce moment de convivialité fort apprécié.

**L'accueil touristique**

[www.tourisme-regiondemachecoul.fr](http://www.tourisme-regiondemachecoul.fr)  
[officedetourisme@ccsudretzatlantique.fr](mailto:officedetourisme@ccsudretzatlantique.fr)

**Machecoul- St-Même :**  
 14 place des halles - 02.40.31.42.87  
 Du mardi au samedi  
 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30  
 Dimanche de 10h à 12h30



**Villeneuve-en-Retz :**

La Salorge- Bourgneuf - 02.40.31.88.88  
 Du lundi au samedi  
 de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30  
 Dimanche de 10h à 12h30



**Legé :**

Les Visitandines - 02.40.26.30.49  
 • Du 03 juillet au 07 septembre  
 Mercredi /Vendredi  
 de 10h à 13h et de 14h à 17h  
 Samedi de 10h à 12h30



**Agenda des manifestations**



Un agenda des manifestations est disponible sur les Bureaux d'Information Touristique et dans les communes du territoire Sud Retz Atlantique. Il vise à présenter l'offre d'animations touristiques du 15 juin au 15 septembre. Téléchargement possible également sur le site Internet de l'Office de tourisme.

**le Marô,  
Marais Breton Vendéen**



Une zone humide extraordinaire s'étend sur plus de 36 000 hectares : le Marais Breton Vendéen. Ce territoire est un enchevêtrement de canaux, de prairies humides et de marais salants. Il y accueille une faune et une flore diversifiées et particulières de par la coexistence d'eau douce et salée.

Le Marô œuvre en faveur d'un tourisme durable, alors nous vous invitons à utiliser des moyens de transports alternatifs à la voiture.

A pied, à vélo, à cheval, en kayak... partez à votre rythme découvrir le Marô, la richesse de sa biodiversité et de sa culture maraîchine. Immergez-vous en pleine nature !

**Pass Grand Lieu**



**La Communauté de communes Sud Retz Atlantique participe auprès des collectivités territoriales voisines à la mise en tourisme du Lac de Grand Lieu.**

Dans le cadre de sa promotion touristique, un site Internet est sorti le 12 juin dernier. Retrouvez toutes les informations sur [www.lacdegrandlieu.com](http://www.lacdegrandlieu.com)

Un Pass Grand Lieu est en vente sur le pôle principal de l'Office de tourisme Sud Retz Atlantique à Machecoul-St-Même.

**Billetterie à tarifs préférentiels**

Vente de billetteries à tarifs préférentiels dans les Bureaux d'Information Touristique du territoire (sauf Legé).



autres billets :



..... **Les animations de l'Office de Tourisme** .....

**ANIMATION PÊCHE AU COUP**



Toutes les astuces pour bien débuter avec les conseils d'un guide professionnel. Carte de pêche et matériel fourni.  
 Tarifs : 9,5€/adulte et 5,5€/enfant

• VILLENEUVE-EN-RETZ  
**Vendredi 02 août**  
 14h RDV zone du Grand Etang (Bourgneuf-en-Retz),

MACHECOUL-SAINT-MÊME  
**Vendredi 23 août**  
 14h RDV site des Redoux à Machecoul-Saint-Même

**ATELIERS MÉDIÉVAUX**



Plonger dans l'époque médiévale en découvrant les métiers et loisirs d'antan (en partenariat avec Rais Créations)  
 Tarifs : 5€/enfant & accompagnateur gratuit

MACHECOUL-SAINT-MÊME  
**Vendredi 19 juillet**  
**Vendredi 26 juillet**  
 14h Rdv au château de Machecoul

**DÉCOUVERTE DE LA FERME SAINT HUBERT**



Immersion dans l'environnement de la ferme avec les cultures selon les saisons, la production laitière, la diversité du métier d'agriculteur.

Animation vivante et familiale.  
 Tarifs : 8€ adulte et 6€ enfant (jusqu'à 15 ans)

• MACHECOUL-SAINT-MÊME  
**Mardis 23 juillet, 06 août, 20 août**  
 14h Rdv à la ferme

**BALADES EN CALÈCHE**



Découvrir le Marais Breton :  
 chaque jeudi matin de 09h30 à 12h  
 Découvrir le Port du Collet et la Baie de Bourgneuf-en-Retz :  
 chaque jeudi après-midi de 14h30 à 17h

Réservation obligatoire (Places limitées dans la calèche) - Commentaires dans la calèche et moment de convivialité.  
 Tarifs : 9,5€/adulte et 5,5€/enfant

VILLENEUVE-EN-RETZ  
**Jeudis 25 juillet, 1<sup>er</sup> août, 08 août, 22 août, 29 août**  
 Rdv Office de tourisme  
 Sud Retz Atlantique (Bourgneuf-en-Retz)

**DÉCOUVERTE DU MARAÎCHAGE**



Comprendre les spécificités du maraîchage, économie locale du territoire (partenariat avec l'Entreprise des Serres Vinet).

MACHECOUL-SAINT-MÊME  
**Mardis 23 et 30 juillet, 6 août, 13 août, 20 août, 27 août**  
 Rdv 10h, aux Serres Vinet au lieu-dit la Pommeraie à Machecoul-Saint-Même

Découvertes végétales de la ferme, atelier cuisine autrement préparation d'un plat salé et d'un plat sucré à base d'une céréale mystère  
 Tarifs : 10€ adulte et 6€ enfant (jusqu'à 15 ans)

• MACHECOUL-SAINT-MÊME  
**Mardi 30 juillet**  
 14h Rdv à la ferme

**La réservation est OBLIGATOIRE pour toutes nos animations auprès de l'Office de tourisme Sud Retz Atlantique 02 40 31 42 87 ou 02 40 31 88 88 - Les places sont limitées**

**Communauté de communes Sud Retz Atlantique** - Maison de l'Intercommunalité  
 ZIA de la Seiglerie 3 - 2, rue Galilée - BP 13 - 44270 MACHECOUL-SAINT-MÈME - Tél 02 40 02 32 62

Bulletin d'Informations de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique - Juillet 2019 ©  
 Directeur de la publication : Claude NAUD - Responsable Communication : Martine BROSSEAU  
 Réalisation : JL-I Machecoul - 06 85 12 61 03. [www.jl-i.fr](http://www.jl-i.fr) - Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic 02 40 82 01 26  
 Imprimé en 13 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.